

Province de Québec
Municipalité du Canton de Ham-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 14 avril 2014, à la salle du Conseil, située au 287, 1^{re} Avenue à Ham-Nord, à 20h.

Sont présents : le maire, François Marcotte
et les conseillers(es) :

Manon Côté Gilles Gauvreau
Rémi Beauchesne Steve Leblanc
Benoît Couture

Est absent : le conseiller Dominic Lapointe

Les membres présents forment le quorum.

2014-04-54 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR : MANON CÔTÉ
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 3 mars 2014
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mars 2014
5. Présentation des comptes
6. Fondation Réal Lavertu - Demande de don
7. Certificat d'autorisation (CA) rue Nolette - Mandat à EXP pour présenter la demande
8. Rue Nolette - Attestation de conformité à transmettre au MDDEFP
9. Rue Nolette - Engagement d'entretenir les ouvrages
10. Réclamation d'assurance (Camion de déneigement)
11. Collège Coopératif l'Horizon
12. Adoption Règlement #463 sur l'utilisation de l'eau potable
13. Abat-poussière - Résultats des soumissions
14. Régie Intermunicipale Sanitaire des Hameaux - Dépôt du Rapport Financier 2013
15. Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale (du 5 au 11 mai 2014)
16. FQM Prévention - Signature d'une entente avec la CSST
17. Adhésion Rouli-bus 2014
18. Reddition de comptes 2013-Programme d'aide à l'entretien du réseau routier (MTQ)
19. Office municipal d'habitation - contribution 2014
20. Prix Jeunesse 2014 - MRC d'Arthabaska
21. Offre de service pour urbaniste
22. Correspondance :
 - a) Défi santé 5/30 - Résultats de la campagne
 - b) Remerciement de Mme Christiane Blais - Grand Défi Pierre Lavoie
 - c) Remerciement Brigade Pacifique
 - d) FADOQ de Ham-Nord - Réception d'un don de 1,500\$
 - e) Fondation des maladies du coeur - Don d'un défibrillateur pour le Centre Sportif
23. Période de questions
24. Clôture de la séance

2014-04-55 **Approbation du Procès-verbal du 3 mars 2014**

IL EST PROPOSÉ PAR : **RÉMI BEAUCHESNE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE le procès-verbal du 3 mars 2014 soit accepté, tel que rédigé.

2014-04-56 **Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mars 2014**

IL EST PROPOSÉ PAR : **BENOÎT COUTURE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mars 2014 soit accepté, tel que rédigé.

2014-04-57 **Présentation des comptes**

IL EST PROPOSÉ PAR : **STEVE LEBLANC**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE les comptes présentés, qui totalisent 111,982.30\$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

2014-04-58 **Fondation Réal Lavertu - Demande de don**

IL EST PROPOSÉ PAR: **GILLES GAUVRAU**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ACCORDER un montant de 200\$ à la Fondation Réal-Lavertu pour l'année 2014.

2014-04-59 **Certificat d'autorisation (CA) rue Nolette - Mandat à EXP pour présenter la demande**

IL EST PROPOSÉ PAR : **STEVE LEBLANC**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

DE mandater la firme EXP pour soumettre la demande de Certificat d'Autorisation pour le développement de la rue Nolette au MDDEFP et à présenter tout engagement en lien avec cette demande.

2014-04-60 **Rue Nolette - Attestation de conformité à transmettre au MDDEFP**

IL EST PROPOSÉ PAR: **STEVE LEBLANC**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la Municipalité du canton de Ham-Nord s'engage à transmettre au MDDEFP, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

2014-04-61 **Rue Nolette - Engagement d'entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales**

IL EST PROPOSÉ PAR: **STEVE LEBLANC**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la Municipalité du canton de Ham-Nord s'engage à entretenir les ouvrages dans le cadre du programme d'exploitation et d'entretien des eaux pluviales et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien.

2014-04-62 **Réclamation d'assurance - Camion de déneigement**

CONSIDÉRANT QUE des bris majeurs sont survenus sur le camion Inter 2010 ainsi qu'aux équipements de déneigement dimanche le 30 mars 2014;

IL EST PROPOSÉ PAR: **GILLES GAUVREAU**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE procéder à l'ouverture d'un dossier de demande de réclamation d'assurance pour les dommages constatés sur le camion et les équipements de déneigement.

2014-04-63 **Collège Coopératif l'Horizon - Arrêt des opérations**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration du Collège Coopératif l'Horizon ont mentionné à la municipalité l'arrêt des opérations de l'établissement scolaire après l'année se terminant le 30 juin 2014, ce qui entraînera du même coup la dissolution de la coopérative;

CONSIDÉRANT QUE le Collège Coopératif l'Horizon a bénéficié en mai 2012 d'une subvention provenant de la MRC dans le cadre du "Fonds de soutien aux territoires en difficulté" pour l'acquisition de la bâtisse située au 250 4^e avenue et que la municipalité a une obligation légale sur cette bâtisse qui se lit comme suit: *l'engagement de la municipalité est de s'assurer de la prise de possession ainsi que de la gestion de l'immeuble advenant des problématiques financières ou organisationnelles du promoteur;*

CONSIDÉRANT QUE la bâtisse principale du Collège (école proprement dit) située au 484 rue du Curé-Charles-Lemire a été cédée par la Fabrique Sts-Anges de Ham-Nord en avril 1992 et qu'il existe une "clause de rétrocession" qui se lit comme suit: *Cette vente est faite à la condition expresse, sans quoi les présentes n'auraient pas été consenties, que l'emplacement présentement vendu soit occupé exclusivement comme emplacement scolaire, et au cas où le dit emplacement cesserait d'être occupé comme emplacement scolaire, il retournera de plein droit et automatique à la venderesse ;*

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: RÉMI BEAUCHESNE

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la Municipalité du canton de Ham-Nord fasse la proposition suivante au Collège Coopératif l'Horizon et à la Fabrique Sts-Anges de Ham-Nord : La municipalité est prête à prendre en charge les 2 bâtisses, leurs contenus (ameublement, équipement sportif, équipement informatique etc) en contrepartie du solde de l'hypothèque restante (pour un montant maximum de 48,000\$) sur l'immeuble du 484 rue du Curé-Charles-Lemire, mais aucune autre dette et/ou obligation monétaire suite à la liquidation de la coopérative. De plus, toute clause de rétrocession sur l'immeuble du 484 rue du Curé-Charles-Lemire devra être abolie.

2014-04-64 **Adoption du règlement #463 sur l'utilisation de l'eau potable**

IL EST PROPOSÉ PAR: **GILLES GAUVREAU**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ADOPTER le règlement #463 sur l'utilisation de l'eau potable.

2014-04-65 **Abat-poussière - Résultats des soumissions**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions à 4 entrepreneurs relativement aux différents produits d'abat-poussière offerts sur le marché, soit du magnésium liquide 30%, du calcium liquide 35% et du calcium en flocon 80-87% et que toutes les soumissions reçues représentent des quantités équivalentes à 80,000 litres d'abat-poussière liquide;

IL EST PROPOSÉ PAR: **BENOÎT COUTURE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'OCTROYER le contrat d'achat et d'épandage d'abat-poussière, pour l'année 2014, à la compagnie Calclo pour plus ou moins 80,000 litres de magnésium liquide Calclo-Mag 30% au prix de 0.195\$/litre représentant un total de 15,600\$ plus taxes.

Résultats des soumissions :

Magnésium liquide 30%

- Calclo Inc. 15,600 \$ plus tx (0.195\$/litre)

Calcium liquide 35%

- Calclo Inc. 17,160 \$ plus tx (0.2145\$/litre)
- Somavrac (C.C.) Inc. 20,800 \$ plus tx (0.260\$/litre)
- Les Entreprises Bourget Inc. 21,120 \$ plus tx (0.264\$/litre)

Calcium en flocon 80-87%

- Sel Warwick 22,500 \$ plus tx (45 Tonnes à 500\$/tonnes)

2014-04-66 **Régie Intermunicipale Sanitaire des Hameaux - Dépôt du Rapport financier 2013**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose à la table du Conseil le rapport financier 2013 de la Régie Intermunicipale Sanitaire des Hameaux.

2014-04-67 **Proclamation de la Semaine nationale de la Santé Mentale 2014**

CONSIDÉRANT QUE la Semaine de la santé mentale se déroule **du 5 au 11 mai** et que le slogan « *Prendre une pause, ç'a du bon!* » vise à reconnaître l'importance de changer de rythme et de respecter ses limites afin d'éviter l'épuisement et de maintenir un bien-être psychologique;

CONSIDÉRANT QUE les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

CONSIDÉRANT QUE le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne;
- en invitant les acteurs du milieu à organiser une activité;
- en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR: MANON CÔTÉ

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE proclamer par la présente la semaine du 5 au 11 mai 2014 **Semaine de la santé mentale** dans la municipalité du Canton de Ham-Nord et que celle-ci invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître l'importance « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

2014-04-68 **Résolution en vue de la signature d'une entente avec la CSST pour la constitution d'une mutuelle de prévention**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance du document intitulé Mutuelle de prévention "FQM-Prévention (MUT-00709) - Convention relative aux règles de fonctionnement", précisant les règles de fonctionnement, les obligations et responsabilités des membres de la mutuelle;

IL EST PROPOSÉ PAR: RÉMI BEAUCHESNE

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE l'entente projetée avec la *Commission de la santé et de la sécurité du travail* relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour 2014 soit acceptée telle que rédigée, et que la **Fédération québécoise des municipalités** soit autorisée à signer cette entente ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la FQM.

2014-04-69 **Rouli-bus – Adhésion 2014**

IL EST PROPOSÉ PAR: BENOÎT COUTURE

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ADHÉRER au transport adapté Rouli-Bus en 2014 pour une contribution de 2,419\$.

2014-04-70 **Reddition de comptes 2013 – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier**

ATTENDU QUE le Ministère des transports a versé une compensation de 111,782\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B et un rapport de l'auditeur dûment complété.

Pour ces motifs

IL EST PROPOSÉ PAR : **STEVE LEBLANC**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE la Municipalité du Canton de Ham-Nord informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2014-04-71 Office municipal d'habitation - contribution 2014

IL EST PROPOSÉ PAR: **RÉMI BEAUCHESNE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE verser la contribution 2014 de la municipalité d'un montant de 1,942\$ à l'OMH de Victoriaville - Warwick dans le cadre du programme de supplément au loyer de la Coopérative de solidarité du canton de Ham (Résidence le Chêne Blanc).

2014-04-72 Prix Jeunesse de la MRC d'Arthabaska 2014

IL EST PROPOSÉ PAR: **STEVE LEBLANC**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE présenter la candidature de Léonie Larrivée au Prix Jeunesse de la MRC d'Arthabaska 2014 afin de souligner ses implications dans la communauté d'Ham-Nord.

2014-04-73 Offre de services pour urbaniste

CONSIDÉRANT QUE suite à la modification #316 du schéma d'aménagement de la MRC d'Arthabaska, la Municipalité du Canton de Ham-Nord se doit d'effectuer une concordance avec le schéma d'aménagement et de développement #200;

IL EST PROPOSÉ PAR : **BENOIT COUTURE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

DE mandater la firme EXP (Alexandre Déragon, urbaniste) pour un montant de 2,850\$ plus tx afin d'effectuer certaines modifications au plan d'urbanisme, aux règlements de zonage et de lotissement en rédigeant une concordance avec le schéma d'aménagement de la MRC à la suite de la modification de celui-ci.

À cette assemblée, il a été fait mention :

1. Des résultats d'inscriptions du Défi Santé 5/30. Un total de 47 inscriptions (5.64%) a été effectué, classant la municipalité du Canton de Ham-Nord au 11^e rang sur les 22 municipalités de la MRC;
2. d'un courriel de remerciement de Mme Cristiane Blais en lien avec le don de 100\$ de la municipalité en vue de sa participation au "Grand Prix Pierre Lavoie";
3. d'une lettre de remerciement de la "Brigade Pacifique" suite à la commandite (prêt du centre communautaire et des équipements) pour leur 2^e édition qui s'est tenue le 21 février 2014;
4. d'un don de 1,500\$ reçu de la FADOQ de Ham-Nord afin d'aider la municipalité à couvrir les frais d'entretien des infrastructures communautaires. Une lettre de

remerciement sera envoyée par la municipalité au conseil d'administration de la FADOQ afin de leur exprimer notre reconnaissance;

5. que la municipalité recevra en don un défibrillateur gracieusement de la Fondation des maladies du cœur et que celui-ci sera accessible à l'annexe du Centre Sportif;
6. d'un questionnement de M. François Bergeron sur la réglementation relative à l'utilisation des caméras de surveillance extérieure.

Le maire lève l'assemblée à 21h00.

François Marcotte, maire

Mathieu Couture, directeur général et
secrétaire-trésorier.